Cfdt des choix, des actes
Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

Section de Paris 16 PDC

Avril 2008

Les lundis au soleil ?

C'est ce que nous propose un syndicat, qui entend déplacer ses grèves du samedi au lundi. La CFDT a répondu par la négative à l'invitation de construire un conflit sur ce mode d'action (voir lettre au verso). La CFDT était en désaccord avec les grèves du « Samedi», mais l'est encore plus avec celles du « Lundi ». Explications.

■ Des conséquences fortes sur les conditions de travail…

Faire grève le lundi, conduirait à augmenter considérablement la charge de travail à partir du mardi, jour de repos de cycle d'un facteur piéton sur quatre ! Les conditions de travail de l'ensemble des équipes seraient fortement dégradées et à terme, avec un impact évident sur la santé. Pour la CFDT, l'action syndicale ne doit pas conduire à nuire à la santé du personnel. Mais le risque le plus immédiat est ailleurs : si jamais la QS était en danger systématiquement, pour cause de grève des lundis, la question des repos de cycle serait alors clairement posée…par la direction !

■ …Et sur les régimes de travail !

La loi Aubry 2 impose de négocier un accord de régime de travail à 35h, pour tout cycle de travail supérieur à quatre semaines. En dessous, aucun accord n'est obligatoire. C'est ce que nous constatons dans plusieurs centres de Banlieue, où nous avons des régimes sans samedi de repos, où les RC tombent en plein milieu d'une semaine, quand ce n'est pas 35h en 6 jours, sans repos de cycle du tout ! Lors de la mise en place de Facteurs d'avenir à Paris 16 en 2007, rappelez-vous, la CFDT a travaillé seule sur les scénarii de régimes de travail, permettant de limiter à une sur quatre semaines le fait de travailler 6 jours d'affilée. En outre, tous les repos de cycle de la piétonne sont accolés au dimanche, dont un samedi. Il est hors de question, pour la CFDT, de voir remis en cause les repos de cycle en début et fin de semaine à cause d'actions aventureuses !

■ Le combat est ailleurs : l'emploi et les conditions de travail !

Agir pour obtenir un troisième facteur équipe en 2.1, afin de d'offrir des promotions en plus et d'améliorer les remplacements. C'est ce que la CFDT a obtenu à Paris 07, puis à Paris 17, et c'est le combat que nous menons depuis fin 2005 ! On nous prenait pour des farfelus, car l'urgence pour nos partenaires syndicaux était de s'opposer à facteurs d'avenir. Aujourd'hui, et c'est tant mieux, toutes les organisations syndicales revendiquent ce 3ème facteur équipe ! Mais s'ils l'avaient exigé comme nous, dès le départ du dossier au niveau national, nous l'aurions déjà à la DOTC Paris Sud !

■ En conclusion : La recherche de résultats concrets a toujours guidé la démarche revendicative de la CFDT. Si on devait tirer un bilan des grèves du samedi, en dehors du fait que certains pouvaient se payer (très cher) un week-end, il serait très rapide : ZERO RESULTAT sur les revendications portées ! Dès le départ, tous les syndicats connaissaient l'impasse dans lequel ce type d'action conduisait : c'est la raison pour laquelle dans plusieurs départements et centres, la grève du samedi s'était arrêtée, bien avant que ça ne démarre à Paris 16 !

Maintenant, on nous propose « le lundi au soleil ». Si c'est pour galérer tous les autres jours, ne jamais rien négocier ni obtenir, c'est clair :
pour la CFDT, C'EST NIET !

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service !

Paris, le 25 mars 2008,

A Section SUD de Paris 16 PDC

Chers camarades, cher Jean-François,

Nous accusons réception de votre lettre nous proposant de nous rencontrer pour débattre de l'organisation de la lutte autour des grèves du lundi à Paris 16.

Vous le savez, la CFDT était déjà en désaccord avec les grèves du samedi qui n'avaient aucun but revendicatif réel, mais étaient destinées à satisfaire certaines demandes de week-end rallongés, chers payés par le porte-monnaie des agents. Et puis quelle crédibilité lorsque l'on appelle à la grève le samedi, et que son propre représentant local ne la fait pas, tout en faisant des califs à la PPDC de Paris Bonvin ? Sur le fond, c'est une forme de guérilla qui ne peut qu'être stérile syndicalement. Les avancées que vous prétendez avoir obtenues pour les brigades matinales y sont totalement étrangères : c'est la négociation, après avoir clairement balisé le terrain revendicatif dès le mois de septembre 2007, qui a permis ces résultats.

Si, sur les constats faits, la CFDT peut être d'accord avec certains, nous avons le même avis pour la grève des lundis que pour celle des samedis. La CFDT n'est pas contre la grève, elle est contre cette forme de grève. Non seulement elle ne débouchera sur aucune négociation sérieuse, donc sur aucun résultat concret pour les agents, mais pire, elle bloquera toutes discussions en radicalisant les positions patronales. Nous le savons tous : le danger est que nous perdions, et le personnel avec nous, le combat pour des repos de cycle accolés au dimanche, afin d'avoir un maximum de semaines à 5 jours travaillés avec deux jours de repos consécutifs sur un cycle de travail. L'impact d'une grève le lundi, non seulement s'en ressentira sur les conditions de travail des agents les mardis et même mercredis, mais risque de conduire à une vraie remise en cause des régimes de travail, comme nous l'avons vu en Banlieue. Il est hors de question, pour la CFDT, d'avoir à se battre demain pour le maintien des régimes actuels avec repos de cycle, alors que la vraie bataille pour l'emploi, les conditions de travail et les perspectives d'évolution, est d'obtenir un troisième facteur équipe par équipe.

Désolé, chers camarades, mais la CFDT ne cautionnera pas votre mouvement, et nous communiquerons également sur sa nature profondément dangereuse pour les intérêts des personnels de Paris 16 PDC. Ceci ne nous empêchera nullement de nous rencontrer pour en débattre, car nous ne désespérons pas de vous faire entendre raison.

Amitiés syndicalistes,

Bernard MARTIN,
Secrétaire Général Adjoint
Syndicat Francilien 3C CFDT

Copies : CGT et FO de Paris 16.